

PROGRAMME

SEMINAIRE NORD-EST

L'Autodétermination, Un concept pour quelles réalités ?

25 - 26
JANVIER
2024

DEROULE

JOUR 1 – LIEU : BERTACCHI

13h30
ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14h
OUVERTURE DU SEMINAIRE

SEQUENCE 1 **CONCEPTS DE L'AUTODETERMINATION**

14h15
CONFERENCE INTRODUCTIVE
Pr. Martin Caouette, Chaire de « l'Autodétermination et Handicap »
(Québec)

14h45
**RETOURS D'EXPERIENCES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA
DEMARCHE D'AUTODETERMINATION**
ECHANGES ET DEBATS
Robin BASTIEN, Psychologue/Psychothérapeute cognition &
comportementaliste – Orthopédagogue (Belgique) ;
Juliette CARTIER – Formatrice Autodétermination – Cadre de Direction
IEM La source - Le passage - GAPAS

16h15
PAUSE

16h35
ATELIERS COLLABORATIFS :
CONCEPTION D'UNE FICHE-REPERE SUR LES PRINCIPES DE MISE
EN ŒUVRE DE L'AUTODETERMINATION

18h35
CONCLUSION DE LA 1ère SEQUENCE

20h
OPTION > COCKTAIL DINATOIRE
SOIREE MUSICALE ET FESTIVE
OPTION > HEBERGEMENT

JOUR 2 – LIEU : IMF

9h
OUVERTURE JOURNEE
PRESENTATION DE L'INSTITUT MICHEL FANDRE (IMF)

9h30
RESTITUTION DES ATELIERS
ECHANGES ET DEBATS

SEQUENCE 2 **REALITES DE L'AUTODETERMINATION**

10h30
**LA PLACE DES FAMILLES ET DES JEUNES DANS LES
PROJETS - PARTAGE D'EXPERIENCES**
ECHANGES ET DEBATS

11h45
PAUSE

12h00
PRESENTATION D'EPOP :
DEMARCHE EN FAVEUR DE LA PAIR-AIDANCE : DU CONCEPT A
SA MISE EN PRATIQUE DANS 2 REGIONS – LE DEPLOIEMENT
EN BFC
Muriel FOURCAULT - PEP CBFC - Directrice du dispositif sensoriel et
moteur
Florence DELORIERE, Directrice générale FISAF

12h30
CONCLUSION
Robin BASTIEN, Psychologue/Psychothérapeute cognition &
comportementaliste. - Orthopédagogue (Belgique) ;

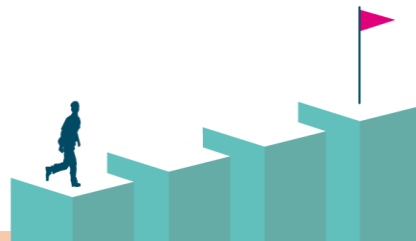
12h45
CLOTURE

13h
FIN
OPTION > DEJEUNER

OBJECTIFS

- Rassembler les professionnels des établissements et services médico-sociaux autour d'une thématique majeure ;
- Mieux connaître les concepts liés à l'autodétermination, au pouvoir d'agir et aux savoirs expérientiels ;
- Définir les modalités de l'apprentissage précoce de l'autodétermination et appréhender les modalités de mise en œuvre dans les ESMS accompagnant de jeunes enfants ;
- Co-construire un outil partagé pour favoriser l'autodétermination dans les organisations et les pratiques

ALLER PLUS LOIN ...



Les personnes en situation de handicap disposent d'une égale jouissance des droits et des libertés fondamentales au titre de la Convention des Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Cela se caractérise notamment, par l'affirmation de l'autonomie et de la capacité d'autodétermination des personnes concernées. Au cours des dernières décennies, cette quête d'émancipation s'est accélérée grâce au changement de paradigme à l'œuvre en termes d'accessibilité et de transformation de l'offre médico-sociale, en faveur d'une société plus inclusive.

Le CONCEPT D'AUTODETERMINATION occupe désormais un espace croissant tant dans les débats portant sur les politiques publiques que dans la mise en œuvre de pratiques d'accompagnement sur le terrain.

Durant ce séminaire, nous aborderons les défis que pose le concept d'autodétermination dans nos ESMS : Quelles réalités dans nos pratiques et comment nos organisations influencent-elles le déploiement de l'autodétermination des personnes accompagnées ? Quels sont les enjeux éthiques et pratiques que soulèvent les savoirs autour de la notion d'autodétermination ? Comment ces connaissances peuvent-elles s'intégrer aux pratiques actuelles afin de les faire évoluer ? Comment les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap sont-ils impactés par le concept d'autodétermination ? Quel savoir-faire et quel savoir-être doivent-ils mettre en œuvre ?

Outre les conférences et les interventions croisées auxquelles vous participerez en plénière, des ateliers participatifs et collaboratifs vous seront proposés pour des échanges concrets de pratiques entre intervenant spécialisé-professionnel, intervenant-pair et/ou personne accompagnée.

Les temps de convivialité auxquels vous êtes conviés (temps de pause, déjeuner et cocktail dinatoire ainsi que la soirée festive seront l'occasion d'échanger apprentissage précoce de l'autodétermination et appréhender les modalités de mise en œuvre dans les ESMS accompagnant de jeunes enfants.

SUJET : « Autodétermination, un concept pour quelles réalités ? »

**POURQUOI
PARTICIPER
?**

DATE : 24 et 25 janvier 2024

PREREQUIS : Tout public

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 janvier 2024
(attention les places sont limitées)

LIEU : REIMS

Jour 1 : BERTACCHI

> 13 rue Louis Neel, 51430 Bezannes

Jour 2 : INSTITUT MICHEL FANDRE

> 51 rue Léon Mathieu, 51100 Reims

TRANSPORT : Les frais de déplacement sont à la charge des structures.

CHOISISSEZ VOS OPTIONS : RESTAURATION ET HEBERGEMENT SONT PROPOSES

TARIF : Cf. Bulletin d'inscription

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Les actions de formation de l'Organisme de Formation de FISAF sont certifiées QUALIOPI. Votre participation à ce séminaire Nord-Est de la FISAF est éligible au remboursement OPCO.

Retrouvez toutes les informations dans la rubrique Formation/Séminaires, les informations pratiques et le bulletin d'inscription sur le site internet de la FISAF > <https://www.fisaf.asso.fr>

CONTACTS :

Secrétariat FISAF

Mail : contact@fisaf.asso.fr

Tel : 05 57 77 48 30

Stéphanie RODRIGUES

Mail : s.rodriques@fisaf.asso.fr

Tel : 05 57 77 48 32

